

La semaine de relâche se tiendra pour la plupart des familles du **4 au 8 mars** prochain. Plusieurs parents choisissent de garder leur enfant à la maison avec leur frère et sœur aînés pour la semaine.

Le présent sondage doit obligatoirement être complété et retourner par courriel **au plus tard le 11 février**. (*Article 4.8 des Règlements intérieurs*)

Merci de votre collaboration.

Nom de l'enfant :

Nom de l'éducatrice :

Cocher selon votre choix

Notre enfant sera **présent** toute la semaine

Notre enfant sera **absent** toute la semaine

Notre enfant sera **présent les jours suivants**  
(cocher les jours de présence) :

lundi	mardi	mercredi	jeudi	Vendredi
4 <input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	8 <input type="checkbox"/>